École Côte-du-Nord, année scolaire 2025-2026

RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS DE L'APPRÉCIATION DES APPRENTISSAGES

Préscolaire

Voici comment le développement global de votre enfant sera apprécié cette année.

Éléments d'observation

Les éléments d'observation reposent sur des manifestations ou des faits vécus dans le quotidien de la classe qui permettent à l'enfant de développer des attitudes et des comportements (savoir-être) ainsi que des démarches et des stratégies (savoir-faire) ou de réaliser des apprentissages et d'acquérir des connaissances (savoirs).

Ces manifestations aident l'enseignant.e à cerner le cheminement de l'enfant sur son continuum de développement et de constater comment il réagit seul ou avec de l'aide.

Communication

L'interprétation des observations par l'enseignant.e s'appuie sur ses connaissances de l'enfant et de son développement global, sur le programme d'activités de l'éducation préscolaire et sur son jugement professionnel.

L'analyse qui en découle permet de faire prendre conscience à l'enfant de ses apprentissages, de l'aider à progresser et d'adapter ses interventions aux forces et aux besoins décelés. Cette communication peut être enrichie d'exemples concrets (ex. : photos, portfolio, commentaires, transcriptions d'une discussion), ce qui permet aux parents de mieux comprendre la manière d'apprendre de leur enfant dans les différents domaines de développement.

Domaines de développement

Les cinq domaines suivants seront observés tout au long de l'année : physique et moteur, affectif, social, langagier et cognitif.

Enfants ayant des besoins particuliers

Les manifestations observées par l'enseignant.e guideront la différenciation pédagogique et la mise en œuvre d'interventions ciblées, le cas échéant.

L'APPRÉCIATION (ÉVALUATION)

Au bulletin, les résultats appelés constats indiquent l'état du développement des domaines propres au programme d'activités de l'éducation préscolaire, si ces compétences ont fait l'objet d'une appréciation.

S'il s'agit du dernier bulletin de l'année scolaire, un bilan du niveau de développement atteint par l'enfant pour chacune des compétences dans les domaines propres au programme d'activités du préscolaire vous sera communiqué.

(Régime pédagogique, MEQ, 2023-2024)

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Première communication

La première communication est un moyen de favoriser la collaboration entre l'école et la maison. Elle comporte des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. Elle sera déposée sur Mozaïk portail parents au plus tard le 15 octobre.

Premier bulletin (20 % de l'année)

Ce bulletin couvre la période du 2 septembre 2025 au 14 novembre 2025. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents au plus tard le 20 novembre 2025. La visite des parents est prévue le 20 novembre 2025.

Deuxième bulletin (20 % de l'année)

Ce bulletin couvre la période du 17 novembre 2025 au 20 février 2026. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents au plus tard le 15 mars. Une rencontre ou un appel téléphonique est prévu pour les parents dont les enfants éprouvent des difficultés au niveau de l'apprentissage ou du comportement en février ou en mars.

Troisième bulletin (60 % de l'année)

Ce bulletin couvre la période s'échelonnant du 23 février 2026 au 23 juin 2026. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents à la dernière journée de classe ou **au plus tard le 10 juillet**.

Étapes/ Compétences	C1 Accroître son développement physique et moteur	C2 Construire sa conscience de soi	Vivre des relations harmonieuses avec les autres	C4 Communiquer à l'oral et à l'écrit	C5 Découvrir le monde qui l'entoure
$1^{ ext{re}}$ communication		х	х	х	х
1 ^{re} étape	х	х	х	х	
2 ^e étape	х	х	х	х	х
3 ^e étape	X	X	X	X	Х

• Pour la 1^{re} et la 2^e étapes, les compétences appréciées sont au choix de l'équipe-cycle. Toutefois, chacune d'elle doit faire l'objet d'un minimum de 2 appréciations pendant l'année scolaire, la 3^e étape étant obligatoire.

Programme-cycle de l'éducation préscolaire

Domaines de développement, compétences et axes de développement



Bulletin de l'éducation préscolaire

« ANNEXE IV (a.29.1 et 30)

BULLETIN DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

BULLETIN DE ANNÉE SCOLAIRE		UCATION PRÉSO 20_	COLAIRI	E			
RENSEIGNEM	ENTS	GÉNÉRAUX					
Inscrire ici le nom de l'élève.			insérer ici le logo de l'école (s'il y a lieu).			Insérer ici le logo et le nom du centre de services scolaire.	
Code permanent :							
Date de naissance : Âge au 30 septembre :			Inscrire ici le nom de l'école.				
ΔΔΔΔ-046-JJ			Adresse :				
DESTINATAIRE(S) DU BULLETIN			Téléphone :			Code d'organisme :	
Père	п ти	trice, tuteur	Adresse cour	rriel :			
Adresse :			Directrice ou	directeu	r:		
Téléphone (rés.) : Téléphone (trev.) :			Signature de la directrice ou du directeur:				
Autre téléphone :			Enseignante ou enseignant:				
			ASSIDUITÉ				
Étape de		Début:	Étape		1	2	3
communication :		Fin:	Jours d'abse	nce			
			Jours de clas	550			
Réservé à l'administration							
CONSTATS							
Domaines et compétences	Étape	État de	e développen	nent de:	compéten	ices	
Inscrire ici le nom du domaine de développement propre au programme d'activités de l'éducation préscolaire. Inscrire ici la compétence propre à ce domaine de développement.	1	Choisir, parmi les énoncés suiva L'élève se développe du L'élève se développe du L'élève se développe au L'élève se développe ave Au besoin, ajouter tout comm PROGRÈS: > Inscrire ici, eu besoin, des co	ès bien au rega équatement au l vec certaines dij ce des difficultés ventaire personi	rd de la d regard de fficultés d importar nalisé. DÉFI(S	ompétence v la compéten au regard de ates au regard	ice visée. Ia compétence	nce visée.
	2	Suivre la même démarche qu'à l'étape I.					
	3 Bilan	Sulvre la même démarche qu	à l'étape 1.				

Reproduire le bloc précédent autant de fois que nécessaire.

© Éditeur officiel du Québec, 2023

AUTRES COMMENTAIRES (Section à re	mplir au besoin)
Commentaires divers, notamment sur d'autres apprentissages prévu	s dans les projets de l'école ou de la classe
CHEMINEMENT SCOLAIRE (Section à res	
Indication relative au passage à l'enseignement primaire L'élève poursuivra ses apprentissages à l'éducation préson	olaire, car il n'aura pas atteint l'âge de 6 ans avant le 1º octobre prochain.
Indication relative au passage à l'enseignement primaire L'élève poursuivra ses apprentissages à l'éducation préson L'élève poursuivra ses apprentissages à l'éducation préson	olaire, car il n'aura pas atteint l'âge de 6 ans avant le 1º octobre prochain. olaire, selon les modalités prévues dans son plan d'intervention.
Indication relative au passage à l'enseignement primaire L'élève poursuivra ses apprentissages à l'éducation préson	olaire, car il n'aura pas atteint l'âge de 6 ans avant le 1º octobre prochain. olaire, selon les modalités prévues dans son plan d'intervention.
Indication relative au passage à l'enseignement primaire L'élève poursuivra ses apprentissages à l'éducation présco L'élève poursuivra ses apprentissages à l'éducation présco L'élève poursuivra ses apprentissages à l'enseignement pr	olaire, car il n'aura pas atteint l'âge de 6 ans avant le 1º octobre prochain. olaire, selon les modalités prévues dans son plan d'intervention.
Indication relative au passage à l'enseignement primaire L'élève poursuivra ses apprentissages à l'éducation présco L'élève poursuivra ses apprentissages à l'éducation présco L'élève poursuivra ses apprentissages à l'enseignement pr	olaire, car il n'aura pas atteint l'âge de 6 ans avant le 1º octobre prochain. olaire, selon les modalités prévues dans son plan d'intervention.